



RENFORCEMENT DES CAPACITES POUR L'ELABORATION DE LOIS ET DE POLITIQUES SUR LE DEPLACEMENT INTERNE

SESSION 9: MISE EN ŒUVRE

RÉSUMÉ

L'adoption d'une loi ou d'une politique sur le déplacement interne n'est pas une fin en soi. Son efficacité résidera dans sa mise en œuvre. La responsabilité première en revient au point focal désigné par le gouvernement mais il requerra les contributions de nombreux acteurs. Des mécanismes de coordination doivent être mis en place et la coopération en vue de la réalisation des objectifs à atteindre doit être encouragée.

La mise en œuvre doit également être minutieusement préparée car il s'agit d'un processus graduel. Les besoins urgents des PDI et autres communautés affectées par le déplacement devront être répertoriés afin de prioriser les champs d'action et les activités et d'assurer que les fonds nécessaires seront alloués afin d'atteindre les résultats escomptés. Il sera également important de systématiquement mesurer les progrès et de répondre aux manquements et obstacles qui pourront survenir.

Des stratégies ou plans d'action nationaux ou locaux sont souvent nécessaires pour garantir la mise en œuvre efficace d'un instrument nouvellement adopté.

La politique nationale afghane sur les PDI contient une feuille de route qui inclut les plans d'action au niveau provincial et national, en prenant en compte les spécificités de chaque province, l'ampleur et les formes de déplacement.

De plus, une stratégie de financement ou d'autres moyens visant à garantir un financement suffisant pour la mise en œuvre sera également nécessaire, et les plans d'action doivent être réalistes en termes de fonds disponibles.

Le Somaliland a finalisé son cadre politique sur le déplacement

interne en 2014. Il a été développé de manière transparente et participative. Il n'est pas encore adopté mais doit être soumis au gouvernement pour approbation après révision par le Procureur Général. La mise en œuvre sera sujette à l'adoption de plusieurs plans d'action dont le Ministère de la Réinstallation, de la Réhabilitation et de la Réintégration (MRRR) sera responsable en collaboration avec ses partenaires et en particulier le Ministère de Plan. Comme stipulé dans le paragraphe sept de la politique, un plan d'action global apportera « une vue d'ensemble de toutes les mesures requises pour...la mise en œuvre, y compris les priorités par secteur, les phases, les type et la localisation de l'intervention et les mesures prises pour mettre en œuvre ce cadre ainsi que les limitations et la stratégie de financement ». ¹

Enfin, sensibilisation, plaidoyer, renforcement des capacités sur le contenu de l'instrument, les principes clés en lien avec les PDI et le plan de mise en œuvre seront également nécessaires à la fois au niveau national et local. Cela aidera à s'assurer d'une collaboration efficace et d'une appropriation du nouvel instrument. Les activités qui impliquent les institutions nationales et locales, la société civiles, les ONG et les PDI doivent être incluses dans le planning de mise en œuvre.

OBJECIFS

A la fin de cette session les participants devront être capables de :

- Identifier les préconditions pour une mise en œuvre efficace de l'instrument national sur le déplacement
- Planifier et coordonner la mise en œuvre selon les priorités identifiées
- Prioriser la mise en œuvre d'activités de manière stratégique pour répondre aux besoins les plus urgent en premier
- Développer des outils pour la surveillance et l'évaluation du processus de mise en œuvre.

MESSAGES CLÉS

- La mise en œuvre suit normalement l'adoption d'une loi ou d'une politique sur le déplacement interne
- Elle requière planification, coordination et un instrument orienté vers l'action
- Elle a des dimensions financières et institutionnelles
- Elle requière une surveillance et une évaluation systématique

¹ IDMC, Adopting and implementing Somaliland's draft policy framework on internal displacement, workshop report, March 2015, disponible (en anglais) ici : <http://goo.gl/cUnzjN>

DOCUMENTATION

- Le soutien politique, la coordination et l'allocation de ressources financières sont également des ingrédients clés.
- Instruments nationaux relatifs au déplacement de personnes à l'intérieur de leur propre pays. Guide pour en faciliter l'élaboration, IDMC-NRC/Brookings-LSE, août 2013
- Global Protection Cluster, Manuel pour la Protection des Personnes Déplacées à L'Intérieur de leur propre Pays
- Convention de Kampala, 2012
- Principes Directeurs, 1998

POUR ALLER PLUS LOIN

- Etude de cas: Afghanistan et Kenya